



## **TRISTE ANNIVERSAIRE.**

### **Déclaration sur la prise en otage politique et judiciaire des militants et sympathisants du MRC suite aux Marches pacifiques du 22 septembre 2020**

Le 22 septembre 2020, les populations camerounaises sont sorties massivement dans les rues du pays pour exprimer, à travers des Marches pacifiques, leur désapprobation de la guerre fratricide qui saigne le Cameroun dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que le maintien d'un système électoral inique qui rend impossible l'expression démocratique et exiger la lumière sur la corruption et les atteintes criardes à la fortune publique telle qu'amplifiées, notamment dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2019.

En réponse à cette expression pacifique de leur droit constitutionnel par ses concitoyens, Monsieur BIYA et son régime ont réagi, comme à l'accoutumée, par l'arrogance et une violence inégalée révélant un ensauvagement assumé de tout l'appareil d'Etat. Ainsi, les manifestants pacifiques ont été brutalisés torturés, mutilés et, pour 556 d'entre eux, détenus de manière illégale et arbitraire. Ce 22 septembre 2020, des journalistes ont aussi été victimes d'actes de torture par les forces de répression déployées par le régime. Un an plus tard, 124 de ces compatriotes croupissent encore dans les geôles du régime, parmi lesquels 116, tous des civils, comparaissent devant des tribunaux militaires pour des chefs d'inculpation aussi vides que ridicules par certains aspects, tels que : tentative de révolution, rébellion, défaut de carte nationale d'identité, attroupement aggravé, tentative d'insurrection en coaction, conspiration, outrage au Président de la République ; etc.

Tout au long de cette année de torture et de détention illégales de ces compatriotes héroïques qui ont manifesté de manière pacifique pour non seulement dénoncer les errements du régime mais aussi proposer des solutions aux maux qui déconstruisent la nation, la justice du Cameroun s'est révélée, sans complexe, comme n'étant qu'un des instruments de l'appareil répressif du régime. Ainsi, à la répression politique institutionnalisée contre le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) appliquée systématiquement depuis sa création, le régime assume désormais une répression judiciaire éhontée dans le cadre de laquelle tous les fondamentaux de l'institution de la justice en démocratie sont allègrement bafoués.

Ainsi, à un moment charnière de l'histoire de notre pays où l'institution judiciaire s'est trouvée en capacité de contribuer au renforcement de l'état de droit et de la démocratie au Cameroun en faisant prévaloir la force du droit, une certaine justice camerounaise a consciemment pris fait et cause pour le droit de la force et l'injustice, en s'érigeant en un pilier de la dictature. L'histoire le retiendra. L'histoire retiendra aussi que c'est avec la complicité d'une certaine justice que des centres de torture, dignes des pires dictatures, accomplissent leurs sales besognes, au cœur de la capitale et de nos cités.

C'est donc tout à l'honneur du Collectif d'avocats Sylvain SOUOP, constitué pour représenter nos compatriotes otages politiques du régime, d'avoir décidé, le 9 septembre 2021, de dénoncer de manière professionnelle cette situation dramatique en déposant, refusant ainsi de se rendre complice de la parodie de justice en représentation au Cameroun.

A Tous nos compatriotes, otages politiques et victimes de l'appareil répressif d'une dictature déclinante, à leurs familles, je redis ma totale solidarité et mes encouragements dans cette nouvelle épreuve sur le chemin de la libération de notre pays. J'exige une fois de plus la libération immédiate et sans conditions de toutes les personnes illégalement arrêtées et détenues avant, pendant et après les marches pacifiques du 22 septembre 2020. Je réitère la détermination du MRC à continuer à les accompagner, dans l'attente de leur libération qui interviendra inéluctablement, tout comme la victoire de notre combat commun pour la Renaissance du Cameroun.

Le 22 septembre 2021

Le Président national

Maurice KAMTO